

Fiche d'information 2025-2026

Programme d'échanges étudiants

Liens utiles

Université de Montréal	umontreal.ca
UdeM international	international.umontreal.ca

Équipe mobilité étudiante – UdeM international

Coordonnées de l'équipe	international.umontreal.ca/communaute-etudiante-udem/equipe-mobilite/ Par courriel : echange@umontreal.ca
Membres de l'équipe	Marie-Christine Breault, coordonnatrice à la mobilité internationale marie-christine.breault@umontreal.ca Eugénie Coutu-Lachapelle, conseillère en mobilité étudiante Régions : France (hors Paris), Moyen-Orient eugenie.coutu-lachapelle@umontreal.ca Sarah Gu, conseillère en mobilité étudiante Régions : Afrique, Amérique latine, Asie sarah.gu@umontreal.ca Daniel Iannarone, conseiller en mobilité étudiante Régions : Belgique, Espagne, Grèce, Italie, Portugal daniel.iannarone@umontreal.ca Sarah Lacasse, conseillère en mobilité étudiante Régions : Canada, États-Unis, Europe de l'Est, Irlande, Océanie, Pays-Bas, Royaume-Uni, Scandinavie sarah.lacasse@umontreal.ca Sherrilynn Tse-Chi-Shum, conseillère en mobilité étudiante Régions : Allemagne, Autriche, France (Paris), Luxembourg, Suisse sherrilynn.tse-chi-shum@umontreal.ca
Adresses postales	Courrier express (Fedex, DHL) : UdeM international - Université de Montréal 3744, rue Jean-Brillant, bureau 581 Montréal, Québec, H3T 1P1 CANADA Courrier régulier : UdeM international - Université de Montréal 3744, rue Jean-Brillant, Suite 581, C.P. 6128, succursale Centre-Ville Montréal, Québec, H3C 3J7, CANADA

Programme d'échanges : dates importantes et procédures

Pour participer au programme d'échanges	international.umontreal.ca/communaute-etudiante-internationale/choisir-udem/programme-echanges-etudiants/
Calendrier académique 2025-2026	Trimestre d'automne 2025 : du 2 septembre au 23 décembre 2025
	Trimestre d'hiver 2026 : du 7 janvier au 30 avril 2026
	Calendrier 2024-2025 >
Nomination	Le formulaire de nomination doit être rempli par l'établissement d'attache. Voici les dates des périodes de nomination : • Pour un échange débutant au trimestre d'automne : du 10 janvier au 1^{er} mars 2025 • Pour un échange débutant au trimestre d'hiver : du 1^{er} juin au 1^{er} septembre 2025
Demande d'admission en ligne	Dès la soumission du formulaire de nomination, les instructions pour soumettre la demande d'admission en échange sont envoyées directement aux étudiantes et étudiants nommés.
Documents à téléverser par l'étudiante ou l'étudiant	international.umontreal.ca/etudiants-internationaux/programme-echanges-etudiants/dossier-candidature/
Dates limites pour téléverser les documents	Tous les documents doivent être téléversés au plus tard le : • 25 mars 2025 pour un échange débutant au trimestre d'automne 2025 • 15 septembre 2025 pour un échange débutant au trimestre d'hiver 2026
Évaluation de la candidature	Aucune admission n'est pas garantie, bien que la candidature ait été sélectionnée par l'établissement d'attache. Une évaluation du dossier est faite par l'unité académique du programme choisi et le délai de traitement est de plusieurs semaines. Les documents officiels confirmant la décision seront disponibles dans le Centre étudiant, une fois que le dossier aura été analysé par l'unité académique de l'UdeM.

Information académique

Choix d'un programme d'études et des cours	Le choix de cours se fait parmi la structure d'un seul programme (un cours hors programme est autorisé par trimestre). Consultez les exigences particulières des programmes avant de procéder à la nomination. Une inscription à temps plein est exigée. Programmes et cours offerts à l'UdeM > Horaires des cours >
Équivalence des crédits	1^{er} cycle : 1 crédit UdeM = 2 ECTS 2^e et 3^e cycles : 3 crédits UdeM = 8 à 10 ECTS
Relevés de notes et système de notation	Les relevés de notes sont disponibles sur commande au Bureau du registraire (voir le calendrier d'émission des relevés de notes). Des frais s'appliquent pour l'obtenir. Consultez l'échelle de notation de l'UdeM.
Frais facultaires	Pour certains cours, des frais supplémentaires peuvent être ajoutés directement à la facture étudiante, à la demande de la faculté, afin de couvrir la remise de matériel pédagogique, l'utilisation d'équipements ou l'accès aux laboratoires. Les cours de langue, en particulier, engendrent des frais supplémentaires qui varient en fonction de la nature du cours et de la faculté qui le dispensera.

Exigences linguistiques

La langue d'enseignement à l'Université de Montréal est le français et un niveau minimal de B2 est requis (selon le Cadre européen commun de référence pour les langues - CECRL). Toutefois, certains programmes exigent des niveaux plus élevés ou des tests officiels. Consultez la liste des [exigences particulières des programmes](#) pour en savoir plus.

Les étudiantes et étudiants qui ne proviennent pas d'une université francophone doivent soumettre une attestation de français. L'attestation de français peut être délivrée par un département de langues, l'Alliance française, une école de langues, etc.

Cours de français : les étudiantes et étudiants non-francophones peuvent suivre un cours de français de trois (3) crédits à l'[École de français de l'UdeM](#). Certains frais de matériel sont demandés (environ 75 \$ par cours).

Un test de classement est obligatoire. Les informations sont transmises directement aux étudiantes et étudiants admis. Vous pouvez consulter notre [site web](#) pour plus détails.

Démarches d'immigration

Dès leur admission, les étudiantes et étudiants doivent [prendre connaissance des démarches d'immigration](#) nécessaires pour venir étudier en programme d'échanges à l'Université de Montréal. Ces démarches et leurs délais pourraient varier en fonction de la nationalité, de la durée et de la nature des activités effectuées lors du séjour.

Pour toutes questions sur les démarches d'immigration et les formalités d'entrée au Canada : immigration@umontreal.ca.

Assurance médicale et services à la vie étudiante

Assurance médicale	Tous les étudiantes et étudiants admis en programme d'échanges sont automatiquement inscrits à l'assurance médicale de l'UdeM. Coût en 2024-2025 (à titre indicatif) : 356\$/trimestre. Certains étudiantes et étudiants peuvent faire une demande d'exemption. Pour plus de détails >
Logement	Les résidences sur le campus sont principalement attribuées aux étudiantes et étudiants réguliers de l'UdeM. En automne, il y a très peu de places disponibles pour les personnes en échange, et aucune place n'est disponible pour l'hiver. Ressources pour trouver du logement hors campus >
Financement du séjour	https://international.umontreal.ca/communaute-etudiante-internationale/financer-sejour-montreal/
Étudiantes et étudiants en situation de handicap	Les étudiantes et étudiants en situation de handicap peuvent communiquer avec le Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap avant leur arrivée à l'UdeM, afin d'évaluer la possibilité de bénéficier de mesures d'accommodements nécessaires à leur situation. Les personnes en situation de handicap ou ayant des besoins particuliers pourraient devoir assumer certains frais additionnels générés par ces services spéciaux. En savoir plus sur les mesures d'accommodement > Pour plus d'information, écrivez à l'adresse soutienhandicap@sve.umontreal.ca.